



## **Report de la réforme de l'organisation territoriale de l'État. FO demande son arrêt pur et simple !**

Depuis des années, la FGF FO n'a eu de cesse de condamner et de s'opposer aux différentes réformes de l'état conduites par les gouvernements successifs au travers de la RGPP, de la MAP et d'Action publique 2022.

Ces réformes ont toujours eu pour conséquences une réduction drastique de la présence des services publics, des suppressions de postes et toujours moins d'accès aux services pour les usagers. Elles s'inscrivent dans le dogme européen et français de réduction de la dépense publique pour ne pas dépasser les 3% de déficit au regard du PIB. (Produit Intérieur Brut).

Cette politique, menée maintenant depuis plusieurs décennies, dévoile son vrai visage. A travers la crise sanitaire, on voit la faiblesse de nos services publics qui, une fois de plus, ne fonctionnent que grâce à l'abnégation, le dévouement et la volonté inébranlable de ses personnels qui ont à cœur de porter les valeurs républicaines de la Fonction publique et du statut général des fonctionnaires. Et ce, malgré le manque de moyens car chacun sait qu'il y a une insuffisance de masques, de gants, de gel hydroalcoolique, d'appareils respiratoires, etc. Pour certains agents c'est encore pire car ils n'ont pas de matériel de protection, ce qui est inacceptable.

Nous le réitérons à chaque fois auprès du Secrétaire d'Etat à la fonction publique, l'état/employeur doit impérativement préserver la santé de ses agents par tous les moyens nécessaires.

Dans ce contexte de crise sanitaire renforcé depuis l'obligation de confinement, la FGF-FO a demandé au gouvernement de cesser toutes les réorganisations en cours dans le secteur public, à l'instar de la réforme des retraites.

Le Premier ministre a annoncé que les réorganisations concernant la réforme territoriale de l'Etat (fusion DDI/DR et SGC) qui devaient intervenir en juin 2020 sont reportées au 1er janvier 2021.

Le décalage de ce calendrier ne signifie, toutefois, pas un arrêt définitif de cette réforme. D'ores et déjà sont annoncées, par le Ministère de l'Intérieur, des instructions complémentaires qui seront adressées aux Préfets pour continuer le travail de préfiguration avec de nouvelles modalités, notamment pour tenir compte de la crise sanitaire. On voit l'hypocrisie de ce type d'annonce.

Malgré les défaillances constatées depuis le début de la crise, le Gouvernement se contente de suspendre, de quelques mois, de reporter au lieu de stopper, comme le demande la FGF-FO, l'ensemble des réformes concernant la Fonction publique.

Prenons le temps nécessaire pour faire un bilan de cette crise quand elle aura cessé ; puis il faut relancer le Conseil National des Services Publics pour débattre sur le fond, et sans la pression budgétaire, des missions de service public, de leurs organisations et de l'indispensable adéquation avec les moyens humains et matériels.

Dans ce contexte, la FGF FO invite ses syndicats et militants à ne répondre qu'aux demandes de réunions dématérialisées sur la gestion de cette crise en privilégiant les CHSC afin de défendre les droits et intérêts de l'ensemble des personnels dont nous saluons à nouveau l'engagement et le dévouement.

Paris, le 26 mars 2020.